



14 JUIN 2011

**DIRECTION DU COURRIER DE L'ESSONNE**

Contact :  
Cabinet  
Virginie ROUX  
Tel : 01 69 87 11 42  
virginie.roux@laposte.fr

Madame Claire-Lise CAMPION  
Sénatrice de l'Essonne  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

Evry, le 7 juin 2011

Madame la Sénatrice,

Votre courrier en date du 21 mai 2011 adressé à Yves Xémard, Directeur général adjoint, Directeur Industriel du Courrier, sur le transfert des activités du centre de tri de Bondoufle vers la plate-forme industrielle courrier (PIC) de Wissous a retenu toute mon attention.

Pour maintenir un haut niveau de qualité et garantir l'équilibre économique de l'activité courrier, La Poste se doit d'adapter et moderniser ses organisations. C'est une condition nécessaire au plein exercice et à la pérennité de ses missions de service public, avec le niveau de qualité et de performance qu'attendent les Français.

Le transfert d'activités du site de Bondoufle vers celui, tout proche, de Wissous permet à La Poste de les maintenir dans le département, tout en les rapprochant du lieu d'installation des grands émetteurs de courrier de l'Essonne. La Poste pourra ainsi mieux répondre aux besoins de ses clients. Notre expérience démontre, au demeurant, que la prise en charge du traitement en un point du département ne remet aucunement en cause la continuité du service ni la qualité de la prestation dans l'ensemble du même département. Ainsi, le Centre et le Sud de l'Essonne bénéficieront du même niveau de qualité que les autres territoires du département.

Vous soulevez l'importance de la dimension sociale dans le transfert des flux vers la PIC de Wissous. La qualité des installations de ce site, parmi l'un des plus modernes d'Europe, permet d'améliorer les conditions de travail des personnels concernés. Cette plate-forme est en effet un bâtiment de plain-pied, équipé de transitique et de matériel de manutention autoporté de dernière génération. Un soin tout particulier a été apporté à la réduction des nuisances sonores et à l'ergonomie des aménagements. En outre, les aménagements du site de Wissous permettent de garantir la pleine intégration de tous les postiers dans leur nouvel environnement de travail.

Un dispositif d'accompagnement est mis en place à l'intention des agents du site de Bondoufle pour préparer leur évolution professionnelle. Ils ont la liberté de suivre leur activité vers la PIC de Wissous ou de se positionner, prioritairement, sur les postes proposés dans les centres courrier de l'Essonne et dans les autres PIC franciliennes, notamment en Seine-et-Marne. Chacun d'entre eux reçoit et peut solliciter un accompagnement grâce aux conseillers spécialisés sur site. Des formations et des aides financières ont été déployées spécifiquement pour accompagner cette opération. A ce jour, le dispositif d'accompagnement des postiers du centre de tri de Bondoufle a permis à plus de 80% d'entre eux d'exprimer leur souhait d'évolution via un recueil de vœux individualisés. Les propositions leur seront faites à partir du mois juin 2011, à l'issue de la concertation avec les représentants du personnel.

Selon une méthode désormais parfaitement appréhendée par l'ensemble des acteurs et déployée sur tous ses sites de distribution, La Poste conduit ces indispensables changements en Essonne comme sur l'ensemble du territoire, en concertation avec le personnel et ses représentants. La concertation est engagée depuis l'été 2009. La phase active a débuté en avril dernier sur la base d'un calendrier de négociations proposé aux représentants du personnel. Formalisée et encadrée par des rencontres bilatérales et plénières avec les organisations syndicales, cette concertation, a aussi permis de présenter récemment une analyse économique et sociale de la proposition de modernisation portée par des partenaires sociaux. Il en ressort que le transfert des activités à la PIC de Wissous permet de garantir le meilleur équilibre social et économique des activités courrier dans l'Essonne.

Par ailleurs, La Poste investit particulièrement dans la modernisation de son réseau courrier en Essonne. En plus du vaste programme de rénovation de centres courrier du département, une plate-forme de préparation et de distribution du courrier sera inaugurée cette année à Saint-Michel-sur-Orge, ainsi qu'une plate-forme opérationnelle de soutien début 2012. Ces projets contribuent à l'optimisation de l'organisation du transport et à la mécanisation du tri des flux départementaux, garants d'un niveau élevé de qualité de service.

Enfin, La Poste a investi dans la rénovation de ses bureaux de poste dans le département : 23 d'entre eux ont déjà été rénovés selon le nouveau concept Espace Service Client. Il permet d'améliorer la qualité de service et de l'accueil dans les points de contact.

Vous proposez un échange avec les collectivités locales. Je propose de vous rencontrer prochainement, selon vos disponibilités, pour pouvoir répondre à vos interrogations.

Je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

Rémi MERSIOL



Directeur du Courrier de La Poste de l'Essonne

CC : Yves Xémard, Directeur général adjoint, Directeur Industriel, La Poste Courrier